



Décès de l'exploitant

Merci de nous faire parvenir votre dossier par courrier, accompagné des pièces mentionnées ci-dessous :

Chambre de Commerce et d'Industrie – Centre de Formalités des Entreprises
2, avenue de la Préfecture – CS 64204
35042 RENNES Cedex

DECES DE L'EXPLOITANT AVEC RADIATION AU RCS (Disparition du fonds)

<<<Imprimé P4>>> rempli et signé par tout ayant droit en original sur les 3 feuillets **ou si vous souhaitez être accompagné dans votre formalité, allez sur notre site : <<<www.cfenet.fr>>>**

- ✓ Extrait **K Bis** original ou copie
- ✓ Pas de frais
- ✓ Extrait d'acte de décès

DECISION DE MAINTIEN DE L'INSCRIPTION AU RCS DE L'EXPLOITANT SANS POURSUITE DE L'ACTIVITE

<<<Imprimé P2>>> rempli et signé en original sur les 3 feuillets **ou si vous souhaitez être accompagné dans votre formalité, allez sur notre site : <<<www.cfenet.fr>>>**

- ✓ Extrait **K Bis** original ou copie
- ✓ Extrait d'acte de décès
- ✓ Chèque de **102.16 €** à l'ordre du Greffe du Tribunal de Commerce de Rennes
- ✓ Acte de notoriété après décès et déclaration d'option (choix de l'héritier) délivrés par le Notaire

DECISION DE MAINTIEN DE L'INSCRIPTION AU RCS DE L'EXPLOITANT AVEC POURSUITE DE L'ACTIVITE

<<<Imprimé P2>>> rempli et signé en original sur les 3 feuillets **ou si vous souhaitez être accompagné dans votre formalité, allez sur notre site : <<<www.cfenet.fr>>>**

- ✓ Extrait **K Bis** original ou copie
- ✓ Extrait d'acte de décès
- ✓ Chèque de **102.16 €** à l'ordre du Greffe du Tribunal de Commerce de Rennes
- ✓ Acte de notoriété après décès et déclaration d'option (choix de l'héritier) délivrés par le Notaire

Si l'activité est réglementée

- ✓ Copie de l'autorisation provisoire ou définitive, du diplôme ou du titre permettant l'exercice de l'activité **ou** requête + **27.99 €** à l'ordre du Greffe du Tribunal de Commerce de Rennes

LE CONJOINT DECIDE DE REPENDRE L'EXPLOITATION

Pour la personne décédée

- ✓ <<<Imprimé P4>>> rempli et signé en original par la personne mandaté sur les 3 feuillets **ou** **si vous souhaitez être accompagné, allez sur notre site : <<<www.cfenet.fr>>>**
- ✓ Extrait **K Bis** original ou copie justifiant l'immatriculation
- ✓ Extrait d'acte de décès

Pièces relatives au conjoint qui reprend

Cette formalité entraîne l'attribution par l'Insee des numéros <<<SIREN SIRET NAF>>>

- ✓ <<<Imprimé PO>>> rempli et signé en original sur les 3 feuillets pour le conjoint reprenneur **ou** **si vous souhaitez être accompagné, allez sur notre site : <<<www.cfenet.fr>>>**
- ✓ **ACCRE (Aide à la Création et la Reprise d'une Entreprise)** : si vous faites une demande ACCRE, renseigner la rubrique sociale sur l' <<<Imprimé PO>>> **et** transmettre cette demande ACCRE conjointement avec ce dossier d'immatriculation **ou** au plus tard dans les 45 jours, voir : <<<Note d'information ACCRE>>>, <<<Imprimé - notice ACCRE>>> et <<<Pièces à fournir>>>

Dans tous les cas :

- ✓ Extrait d'acte de naissance avec mention mariage **ou** extrait d'acte de mariage **ou** copie de l'un d'entre eux

Français ou ressortissant de l'Union Economique (UE) et de l'Espace Economique Européen (EEE)

- ✓ Copie de la carte d'identité recto verso valide ou du passeport valide avec déclaration faisant connaître sa filiation

Etranger (ressortissant hors UE/EEE ou d'un pays n'ayant pas passé un accord avec la France)

- ✓ Extrait d'acte de naissance ou copie **et** :

Si Titulaire de la carte de résident

- ✓ Copie de la carte de résident

Si Titulaire de la carte de séjour

- ✓ Copie de la carte de séjour temporaire, **valide**, mentionnant « toute activité commerciale industrielle ou artisanale » ou « vie privée et familiale »

Pour personnes originaires de pays bénéficiaires d'accords particuliers (Monaco Andorre et Algérie)

- ✓ Extrait d'acte de naissance ou copie **et** :
- ✓ Copie du visa longue durée portant la lettre D et la mention « commerçant » en cours de validité délivré par la Préfecture

Forain

- ✓ Copie livret de circulation ou attestation provisoire délivrée par Préfecture ou Sous Préfecture.

Conditions d'exercice

- ✓ Attestation sur l'honneur signée en original relative à <<<l'absence de condamnation>>> de nature à interdire l'exercice d'une activité commerciale

Si l'activité est réglementée

- ✓ Copie de l'autorisation provisoire ou définitive, du diplôme ou du titre permettant l'exercice de l'activité ou requête + **27.99 €** à l'ordre du Greffe du Tribunal de Commerce de Rennes

Pièces relatives à la domiciliation commerciale

- ✓ Copie du justificatif de la jouissance des locaux où est situé le siège, par tous moyens, au nom du repreneur

Vous avez exercé précédemment une activité non salariée

- ✓ Extrait **K Bis original** mentionnant la radiation ou N° SIREN de la précédente immatriculation.

Coût :

- ✓ Chèque de **138.10 €** libellé à l'ordre du Greffe du Tribunal de Commerce de Rennes

L'UN DES ENFANTS DECIDE DE REPENDRE L'ACTIVITE**Pour la personne décédée**

- ✓ <<<Imprimé P4>>> rempli et signé en original par la personne mandaté sur les **3** feuillets **ou si vous souhaitez être accompagné, allez sur notre site : <<<www.cfenet.fr>>>**
- ✓ Extrait **K Bis original** justifiant l'immatriculation
- ✓ Extrait d'acte de décès

Pièces relatives à l'enfant qui reprend

Cette formalité entraîne l'attribution par l'Insee des numéros <<<SIREN SIRET NAF>>>

- ✓ <<<Imprimé PO>>> rempli et signé en original sur les 3 feuillets pour l'enfant repreneur **ou si vous souhaitez être accompagné, allez sur notre site : <<<www.cfenet.fr>>>**
- ✓ **ACCRES** (Aide à la Création et la Reprise d'une Entreprise) : si vous faites une demande ACCRE, renseigner la rubrique sociale sur l' <<<Imprimé PO>>> **et** transmettre cette demande ACCRE conjointement avec ce dossier d'immatriculation **ou** au plus tard dans les 45 jours, voir : <<<Note d'information ACCRE>>>, <<<Imprimé - notice ACCRE>>> et <<<Pièces à fournir>>>

Français ou ressortissant de l'Union Economique (UE) et de l'Espace Economique Européen (EEE)

- ✓ Copie de la carte d'identité recto verso valide ou du passeport valide avec déclaration faisant connaître sa filiation

Etranger (ressortissant hors UE/EEE ou d'un pays n'ayant pas passé un accord avec la France)

- ✓ Extrait d'acte de naissance ou copie **et** :

Si Titulaire de la carte de résident

- ✓ Copie de la carte de résident

Si Titulaire de la carte de séjour

- ✓ Copie de la carte de séjour temporaire, **valide**, mentionnant « toute activité commerciale industrielle ou artisanale » ou « vie privée et familiale »

Pour personnes originaires de pays bénéficiaires d'accords particuliers (Monaco Andorre et Algérie)

- ✓ Extrait d'acte de naissance ou copie **et** :
- ✓ Copie du visa longue durée portant la lettre D et la mention « commerçant » en cours de validité délivré par la Préfecture

Marié(e)

- ✓ Extrait d'acte de mariage ou copie de celui-ci **et** :

Si marié sous un régime de communauté légale ou conventionnelle sur territoire français

- ✓ 2 ex originaux de l' <<<[Attestation de délivrance d'information au conjoint du commerçant](#)>>>
- ✓ Chèque de **9.33 €** à l'ordre du Greffe du Tribunal de Commerce de Rennes

Si marié avec contrat de mariage

- ✓ Copie du contrat de mariage datée et certifiée conforme par le déclarant

Pacsé (e)

- ✓ Copie du document ou copie de l'extrait d'acte de naissance portant la mention du pacs

Marié (e) à l'étranger

- ✓ Copie de l'acte de mariage ou document équivalent

Divorcé(e)

- ✓ Extrait de l'acte de naissance ou de l'acte de mariage avec mention de la décision du divorce (si cette mention ne figure pas fournir la copie de la décision définitive)

Veuf (ve)

- ✓ Extrait d'acte de décès si mention ne figure pas sur l'extrait d'acte de mariage ou de naissance

Forain

- ✓ Copie du livret de circulation ou attestation provisoire délivrée par la Préfecture ou par la Sous-préfecture

Conditions d'exercice

- ✓ Attestation sur l'honneur signée en original relative à <<<[l'absence de condamnation](#)>>> de nature à interdire l'exercice d'une activité commerciale

Si l'activité est réglementée

- ✓ Copie de l'autorisation provisoire ou définitive, du diplôme ou du titre permettant l'exercice de l'activité ou requête + **27.99 €** à l'ordre du Greffe du Tribunal de Commerce de Rennes

Pièces relatives à la domiciliation commerciale**Dans tous les cas**

- ✓ Copie du justificatif de la jouissance des locaux où est situé le siège, par tous moyens, au nom du repreneur

Si acquisition d'un fonds de commerce par achat, licitation, attribution par voie de partage, ou prise en location-gérance

- ✓ Copie de l'acte
- ✓ Attestation de parution du journal d'annonces légales ou copie de celui-ci

Si acquisition d'un fonds de commerce en liquidation judiciaire ou achat de licence IV ou achat de clientèle ou cession de droit au bail ou par voie de donation

- ✓ Copie de l'acte

Si dévolution successorale, sans partage ni licitation

- ✓ Copie de l'acte de notoriété **ou** de l'intitulé d'inventaire avec déclaration d'option
- ✓ Pouvoir s'il y a lieu

Coût :

- ✓ Chèque de **138.10 €** libellé à l'ordre du Greffe du Tribunal de Commerce de Rennes

Cas particuliers

Vous avez exercé précédemment une activité non salariée

- ✓ Extrait **K Bis original** mentionnant la radiation ou N° SIREN de précédente immatriculation.

Conjoint collaborateur*

- ✓ Déclaration de <<<[conjoint collaborateur](#)>>> ou <<<[Imprimé PO](#)>>> signé par les 2 conjoints ou par les 2 pacsés
- ✓ Si personnes pacsées : fournir la copie de l'extrait d'acte de naissance avec la mention du PACS

*** LE CONJOINT COLLABORATEUR – LE CONJOINT SALARIE :**

Le conjoint du chef d'entreprise qui exerce de manière régulière une activité professionnelle au sein de l'entreprise doit obligatoirement opter pour l'un des 2 statuts .Le conjoint peut opter pour le statut de conjoint collaborateur, ou conjoint salarié.*

Le choix du statut de conjoint collaborateur entraînera une affiliation obligatoire au régime d'assurance vieillesse des non-salariés. »

**personnes mariées et pacsées, sont exclues les concubins.*

FORMALITE A TRANSMETTRE PAR COURRIER AU CFE